

# MÉMOIRE

Corps enseignant et cohorte étudiante  
ENVR773K: Systèmes agroalimentaires durables :  
transformations, débats et perspectives

présenté à  
la Commission sur le développement social et la  
diversité montréalaise (Ville de Montréal)

dans le cadre de la CONSULTATION PUBLIQUE :  
« *Analyse de l'opportunité, pour l'agglomération de  
Montréal, de se doter d'un conseil de politiques  
alimentaires (CPA) »*

05 Octobre 2015

Le corps enseignant et la cohorte d'étudiants de l'institut des sciences de l'environnement (ISE) de l'UQAM dans le cadre du cours de deuxième cycle intitulé "systèmes agroalimentaires durables : transformations, débats et perspectives" ont le plaisir de vous présenter ce mémoire. Comme vous le savez, les systèmes alimentaires contemporains interpellent de nombreux acteurs et de nombreuses disciplines, dont l'histoire, la science politique, l'économie, la sociologie, l'écologie, la biologie et l'agronomie. Notre cours multidisciplinaire vise à offrir une vue d'ensemble des enjeux touchant aux systèmes agroalimentaires contemporains, de la production à la consommation en passant par la transformation, la distribution, la réglementation, etc. Notre cours mène aussi l'analyse des interdépendances et des tensions entre les niveaux local, régional, national et international autour des problématiques liées à la souveraineté alimentaire, la sécurité alimentaire, la santé, les impacts environnementaux, la gouvernance, l'industrie, le commerce international, le développement, l'aménagement du territoire. Finalement, notre cours explore les pistes actuellement mises en œuvre et envisagées pour cheminer vers des systèmes agroalimentaires durables : agriculture biologique, agro-écologie, agriculture urbaine, mise en marché alternative, circuits courts, agriculture de proximité, multifonctionnalité, politique alimentaire locale. C'est à travers cette vision plurielle du système alimentaire que nous tenterons du mieux de nos connaissances de répondre à 26 mains aux questions posées dans le cadre du cours de la consultation.

## **1. Avons-nous besoin d'un conseil des politiques alimentaires?**

La pertinence de se doter d'un conseil des politiques alimentaires à l'échelle municipale n'est plus à démontrer. En effet, avec plus de 67 conseils municipaux des politiques alimentaires au Canada et avec plus de 200 conseils municipaux des politiques alimentaires aux États-Unis, la mise en place de structures de gouvernance alimentaire a permis de mettre en lumière les rôles et responsabilités des municipalités en regard aux enjeux alimentaires se traduisant par la mise en place d'interventions, de mécanismes et de politiques structurantes et innovantes en la matière. À Montréal, force est de constater que le comité Nourrir Montréal et ensuite le comité des partenaires du Système alimentaire Montréalais (SAM) ont joué jusqu'à aujourd'hui le rôle d'un tel conseil notamment en regard à la concertation des acteurs et au niveau du soutien aux initiatives régionales. De plus, le SAM a permis de développer une vision concertée du système alimentaire montréalais. Cependant, il semble essentiel, pour la consolidation et le développement de cette vision en ce qui a trait au soutien aux actions à entreprendre pour atteindre les objectifs d'une telle vision, de réfléchir et revoir la composition, les compétences et les pouvoirs, les moyens (ressources humaines et financières), le rattachement et les priorités d'un futur conseil sur les politiques alimentaires montréalaises.

## **2. Quelle serait la valeur ajoutée d'une telle structure pour les citoyennes et les citoyens?**

La valeur ajoutée d'une telle structure permettrait de développer une stratégie cohérente et intégrée qui optimiserait les responsabilités et outils qui existent aux différents paliers municipaux, soit les arrondissements, la ville centre, les villes liées et la CMM.

- cela permettrait un meilleur accès à une alimentation saine et ajouterait à la qualité de vie des habitants de la ville de Montréal
- cela permettrait aussi de développer Montréal comme ville en santé où des pratiques d'agriculture urbaine, de marchés urbains et de cuisines communautaires pourraient devenir des lieux de rencontre et de solidarité importants
- Un meilleur aménagement du territoire urbain/meilleure planification urbaine
- Une meilleure gestion des déchets
- Une politique commune de cantines scolaires
- tisser des liens entre producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs dans la ville de Montréal, les espaces péri-urbains et les zones rurales
- lutte anti-pauvreté, inclusion sociale, enjeux écologiques et de santé des populations

## **3. Quel serait le rôle: concertation, action, soutien, soutien à l'action directe, réflexion, intervention politique ou autre?**

Tous ces rôles seraient à retenir pour un conseil des politiques alimentaires. Les prioriser serait un exercice subjectif trop souvent lié aux intérêts des groupes concernés. Nous croyons essentiel de promouvoir la collaboration entre partenaires et que le CPA joue un rôle de leadership sur les questions alimentaires.

## **4. Quel serait le modèle le plus approprié: public, hybride, OBNL ou autre?**

Le modèle doit être représentatif des intérêts des diverses communautés montréalaises et doit se doter d'un statut formel. Il doit aussi répondre aux besoins des élus municipaux afin de faire avancer la sécurité alimentaire dans le territoire urbain et péri-urbain. De plus, il doit refléter et se rendre le canal privilégié pour permettre la circulation de nouvelles idées et de projets innovants, la participation de tous les acteurs du système alimentaire local et de leurs représentants et ce, afin d'établir une légitimité collective au CPA.

La composition d'un CPA montréalais devra faire preuve d'un exercice à la fois de représentation des instances municipales et de délibération entre les acteurs concernées. La composition d'un CPA ne serait donc pas statique, mais évoluerait selon le leadership qui émane du réseau de partenaires. Le CPA pourrait envisager, par exemple, d'avoir huit à douze sièges divisé en deux cohortes. La première serait représentative des instances municipales concernées et des acteurs qui sont traditionnellement sous la responsabilité de la municipalité (i.e. santé publique et commission scolaire). La seconde, quant à elle, aurait des sièges "en rotation" pour la durée d'un plan d'action (trois ans) et seraient pourvu a plusieurs personnes parmi un bassin d'organisations représentatives des enjeux. Les organisations établiraient d'abord des critères de sélection (ex: expertise, diversité linguistique et démographique, légitimité), puis seraient identifieraient de manière confidentielle les noms de trois personnes qui répondent selon elles de mieux à ces critères.

Les noms qui apparaîtront le plus de fois seraient octroyés un siège pour une durée de trois ans.

**5. Quels seraient les enjeux prioritaires: production alimentaire, accès aux aliments, transformation et/ou distribution alimentaire, gestion des résidus alimentaires?**

Tous ces enjeux sont prioritaires et les classer serait un exercice d'intérêts divergents. Il nous semble toutefois essentiel qu'une attention particulière devrait être accordée aux populations les plus vulnérables et sous-représentées dans les institutions publiques. Cependant, nous croyons que cette attention ne devrait pas se faire au détriment des autres composantes du système alimentaire. A force de collaboration, de nouvelles directions apparaîtront alors indispensables. Un CPA agirait comme un forum où des groupes de travail se formeraient autour de nouvelles thématiques identifiées.

Un des exemples qui nous semble prometteur est celui de Boston, où le CPA a organisé une large campagne de financement pour amasser des "dollars fermiers" redistribués aux populations vulnérables par l'entremise des groupes communautaires, leur permettant d'acheter leurs denrées alimentaires à prix réduit au sein des marchés fermiers et ainsi de participer à l'économie locale et désengorger les banques alimentaires. On peut aussi envisager des programmes d'entraide et de soutien entre banques alimentaires, groupes communautaires et marchés fermiers.

**6. Quelle est l'instance à laquelle le CPA devrait être rattaché?**

Le CPA devrait être rattaché à l'agglomération de Montréal ayant toutefois des antennes à la CMM à travers le comité consultatif agricole et des antennes au sein des arrondissements par la création de "conseil des politiques alimentaires locaux". Ces antennes pourront ainsi influencer sur les enjeux de la zone agricole périurbaine et sur certains enjeux dont les compétences appartiennent aux arrondissements (zonage, aménagement paysager, collecte des matières résiduelles...).

**7. Quels seraient les ressources requises pour lui permettre de remplir adéquatement son rôle?**

Premièrement, nous devrions lui octroyer un minimum d'équivalent de trois ressources humaines à temps plein. De plus, un budget annuel de 500 000 pourrait lui être attribué. Un budget de 250 000 pris des enveloppes des programmes déjà existants (quartier intégré, RUI, MESS-ville) et un montant de 250 000 d'argent neuf affecté à l'alimentation montrant un engagement clair de l'agglomération dans son rôle en regard aux enjeux alimentaires.

**8. Quelle serait votre contribution à un CPA MTL?**

Notre contribution pourrait se situer au niveau de la recherche, veille et l'analyse et l'évaluation de projets. Nous avons les compétences nécessaires pour mener des projets de recherche ainsi que pour piloter des études de faisabilité sur des initiatives locales. De plus, il existe à Montréal plus groupes de recherches à l'intérieur des universités, des réseaux inter-universitaires qui travaillent sur la question alimentaire (CRAPAUD, SAM, etc.) ainsi

que des réseaux entre universitaires et groupes communautaires (Justice alimentaire Montréal) qui pourraient servir d'interlocuteurs et être impliqués dans les projets du CPA à différents niveaux.

### **Liens et ressources**

- [Mémoire proposé par le SAM](#)
- 1. Maillage régional
- 2. Recommandations et accompagnement
- 3. Appui et promotion